



Compte rendu du Bureau Directeur de la Ligue d'Ile de France

Du 18 janvier 2016 à 19h

Au siège de la Ligue d'Ile de France, 1 rue de la poterie, 93200 SAINT DENIS

<b>Membres du bureau</b>	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>
MAHE Bernard	X	
RAY Jacques	X	
CORNILLON Jean-Claude		X
HAMY Claude	X	
THIVET Sylvie	X	
ROUSSEAU Didier		X
BEAUSSART Patrick	X	
<b>Représentants des Comités Départementaux</b>		
CD 75 Jean MONTAGUT	X	
CD 91 Daniel ALLOUL	X	
<b>Invités</b>		
Stéphane CHAOUAT	X	
Evenelle LEPOITTEVIN-DUBOST	X	

### **1- Approbation du compte rendu du Bureau Directeur du 16 novembre 2015**

Le compte rendu du Bureau Directeur du 16 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

### **2- Point financier**

Jacques RAY informe les membres du Bureau directeur que les 10000€ d'aide de la FFTT pour pallier au départ de David JOHNSTON ont été versés. Une convention a été signée pour 2 ans par le Président de la FFTT.

Le résultat du contrôle URSSAF que la Ligue a subi en décembre est négatif. Ils n'ont rien trouvé à redresser.

Les comités départementaux sont à jour de leurs dettes, à l'exception du CD 77 qui réclame, comme d'habitude la liste des joueurs inscrits au Critérium Fédéral.

Les dettes de la Ligue envers la FFTT s'élèvent à 111000€.

Concernant le départ de Jacques BERNADAT, les documents liés à sa fin de contrat sont prêts.

Jacques BERNADAT a bénéficié de dons de la part des clubs au moment de son départ. La ligue lui avait offert un cadeau en septembre dont il ne voulait pas. Ce cadeau sera alors remis en jeu lors d'une tombola organisée lors des Interdépartementaux de 2016. D'autres lots seront ajoutés tels que les équipements textiles des années précédentes stockés à la ligue. La ligue pourrait également demander des lots supplémentaires à son partenaire.

### **3- Activités branche sportive**

Il y a du retard sur les dossiers : la liste des participants pour le championnat vétérans n'a pas encore été envoyée. Les poules pour le championnat de France sont arrivées tard.

Concernant les vétérans, les règlements ne sont pas clairs, Christophe a appelé Gérard MARTIN et ils ont résolu le problème. Le Juge-arbitre s'était trompé, il y avait un problème sur l'horaire de convocation.

Daniel ALLOUL intervient pour signaler qu'il n'a pas vu de remontées d'information concernant les clubs qualifiés pour le critérium des clubs. Christophe devra demander aux comités départementaux.

#### **4- Activités branche technique**

Le top régional de détection aura lieu le dimanche 24 janvier à Chelles. Il y aura 91 participants, uniquement des poussins. C'est une compétition qui fonctionne. 2 départements ont organisé leur Bernard Jeu sur cette date.

L'organisation se passe très bien. Plusieurs réunions ont été organisées avec Robert MEBARKI. Une réunion entre Stéphane CHAOUAT, Christophe HEYMANS et Stéphanie LEREBOURS a eu lieu. Stéphane CHAOUAT souhaite faire appel à Christophe HEYMANS plus souvent sur les épreuves jeunes de la Ligue car il a bien compris le fonctionnement. Stéphane CHAOUAT et Christophe HEYMANS ont fait les tableaux ensemble. La plaquette sera réduite. Les informations ont été envoyées aujourd'hui et ont été mises en ligne sur le site de la Ligue. Les joueurs n'auront pas de dossard. Stéphane CHAOUAT a demandé à Christophe HEYMANS de faire jouer une catégorie sur la même travée de façon à ce que ce soit plus facile de repérer les joueurs.

Les récompenses pour l'ensemble des catégories seront remises au même moment. Vers 17h.

La DTN a sollicité Stéphane CHAOUAT pour assurer la coordination du top de zone à Mer. Bernard MAHE a été prévenu. La FFTT prend en charge les frais de déplacement.

Concernant le pôle espoirs, Lucas SCHMIDT est sorti du pôle au regard de son comportement et de ses problèmes scolaires.

Stéphane CHAOUAT demande que la facture soit calculée au prorata du temps de présence de Lucas SCHMIDT au pôle sur le deuxième trimestre.

L'Île de France a 6 qualifiées à l'Open de France de Metz qui se déroulera du 19 au 21/02/2016. 3 filles sont sélectionnées avec l'équipe de France et 3 sont sélectionnées individuellement. Stéphane CHAOUAT demande si les filles sélectionnées à titre individuel peuvent être financièrement prises en charge par la Ligue à la condition qu'elles portent le maillot de l'équipe de l'Île de France. Le coût d'hébergement et de restauration est estimé à 176€ par joueuse. Sa demande est acceptée.

Stéphane CHAOUAT souhaite augmenter le coût de la pension du pôle à partir de septembre prochain. Il propose une augmentation de 200€ soit un coût de 2200€ par an au lieu de 2000€ actuellement. Sa demande est acceptée.

Stéphane CHAOUAT présente aux membres du bureau directeur le projet qui consisterait à ouvrir une « antenne » du pôle espoirs au CREPS de Châtenay-Malabry, destinée à accueillir les jeunes après le collège car pour l'instant il n'existe pas de structures de ce type en Île de France. Le coût financier du CREPS serait laissé entièrement à la charge des familles. Cette solution est envisagée pour les filles qui sont actuellement pensionnaire du pôle espoirs et qui ne souhaitent pas aller au pôle France de Nancy.

Il ne s'agit pas d'ouvrir un deuxième pôle espoirs mais cela offrirait la possibilité aux lycéennes de continuer à s'entraîner dans leur cadre de vie habituel et de bénéficier des horaires aménagés des lycées qui sont en convention avec le CREPS. Elles continueraient à s'entraîner sur Carpentier, à l'exception de quelques créneaux. Stéphane CHAOUAT recherche un club qui pourrait accueillir l'antenne du pôle espoirs sur quelques créneaux. Les entraîneurs du pôle espoirs se partageraient entre les 2 lieux.

10 places maximum peuvent être attribuées au tennis de table. La DRJSCS et la FFTT semblent favorables à ce projet.

Stéphane CHAOUAT souhaiterait que les filles qui seraient sur l'antenne du pôle espoirs bénéficient, comme les autres, des aides fédérales. Il faudra le négocier avec la FFTT.

Bernard MAHE doit écrire un courrier au directeur du CREPS dans lequel il indique que la Ligue d'Île de France de tennis de table souhaite intégrer cette structure.

#### **5- Activités branche formation**

Néant

#### **6- Activités branche communication**

Le top régional de détection a été mis en ligne sur le site, de même que les stages techniques.

#### **7- Activités branche développement**

Patrick BEAUSSART s'est déplacé au comité départemental du 94 pour discuter des labels clubs, suite à la contestation du club de Fontenay-Sous-Bois.

Le CD 94 va nommer un référent qui va être le lien entre les clubs et la Ligue.

D'autre part, il n'y a pas beaucoup de réponses de la FFTT quant aux questions posées par la Ligue sur le dispositif (quid des diplômes et des drapeaux ?)

#### **8- Dossier mutuelle**

Evenelle LEPOITTEVIN présente l'étude sur les mutuelles.

Après avoir fourni un tableau récapitulatif des différentes propositions reçues, des discussions s'engagent.

Evenelle LEPOITTEVIN a préconisé la proposition de Generali, bien qu'un peu plus cher (2€ par part et par mois) propose de meilleures garanties que le panier conventionnel de garanties.

Les membres du bureau directeur acceptent la préconisation.

#### **9- Informations générales**

Bernard MAHE va recontacter Luce GELLIBERT pour savoir s'il serait possible que PERNOD nous mette à disposition leur salle pour la prochaine assemblée générale.

#### **10- Questions diverses**

Jacques RAY demande quel est le rôle de Marie-Thérèse ANGEE ?

Le Président lui répond qu'elle doit aider Christophe ERNOTTE sur le criterium fédéral, en le formant et en étant présente à la ligue à plusieurs reprises.

Il a été convenu que ses frais kilométriques lui seraient remboursés et qu'il serait versé une indemnité dans la limite du plafond de franchise de cotisation dans la limite de 2 prestations par mois et pendant 4 mois. Dans le cadre de l'apprentissage de Christophe.

Il est également décidé de passer une annonce par laquelle la ligue recherche un pongiste de plus de 50 ans éligible au CUI-CAE pour 24h.

Fin du bureau directeur à 22h15

Le Président  
Bernard MAHE



Le Secrétaire Général  
Didier ROUSSEAU

